

Mairie
23, rue du pré du moulin
87360 AZAT-le-RIS

DEL-2022-005

**DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL**

Membres	11	Exprimés	8
Présents	8	Pour	8
Représentés	8	Contre	0
Votants	8	Abstentions	0

L'an **deux mille vingt-deux**, le **trois mars**, à 18h00, le conseil municipal de la commune d'**AZAT-le-RIS**, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de **Laurent Brégeaud**, Maire.

Date de convocation : 21 février 2022

Présents : Laurent Brégeaud – Jocelyne Blois - Louis Brégeaud - Jacques Benot – Guillaume Leroy - Chantal Massonnerie – Manina Brégeaud - Marie-José Dioton

Absent : Cécile Bourgeois, Jennifer Simpson, Didier Gesnoux

Secrétaire de séance : Guillaume Leroy

OBJET : - **Motion demandant l'accélération de l'aménagement de l'axe Bressuire-Poitiers-Limoges**

Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du conseil municipal du souhait de l'association « Voie rapide 147-149 » de renforcer l'impact d'une motion, dont la rédaction a été validé lors de leur conseil d'administration du 26 novembre dernier, demandant l'accélération de l'aménagement de l'axe routier Bressuire-Poitiers-Limoges.

Considérant le niveau d'insécurité dans la traversée des bourgs et sur ces voies avec un trafic de véhicules et notamment de poids lourds très important, il s'impose vraiment que des aménagements soient réalisés pour la sécurité de tous

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **adopte** cette motion, laquelle est annexée à la présente délibération

Fait à Azat-le-Ris le 04 mars 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Laurent BRÉGEAUD

